

ASSISTANT FAMILIAL F/H



SAINT-MARTIN-EN-HAUT - CDI

À propos de CAPSO

CAPSO est une association « loi 1901 », d'intérêt général et d'utilité sociale et à ce titre, elle rassemble des personnes physiques, volontaires, bénévoles, militantes autour d'une cause, la protection de l'Enfant.

Elle a pour objet de concourir par tous moyens :

- à la protection de l'enfance et de la jeunesse en difficultés.
- à l'accompagnement social des personnes jeunes et adultes ainsi que des familles en difficultés.

CAPSO s'adresse prioritairement aux jeunes, futurs adultes qui constitueront la « cité de demain », avec la volonté de faire en sorte que ces enfants et ces jeunes trouvent toute leur place dans cette cité, ce qui nécessite :

- une exigence pour les adultes qui les accueillent, de s'inscrire dans une logique de transmission, de soin et d'éducation.
- une volonté affichée d'intégration.
- une conviction et une confiance en leurs capacités.

CAPSO s'affirme comme :

- une association citoyenne, consciente de sa responsabilité sociétale, qui souhaite, avec d'autres et dans le respect des principes de subsidiarité et de coopération.
- un témoin de la situation des enfants et jeunes adultes en difficultés auprès de la société civile
- un participant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques en leur faveur.
- une association entrepreneuriale, acteur économique à part entière, qui participe pleinement de l'Économie Sociale et Solidaire, soucieuse de la qualité de son

dialogue social, responsable de sa bonne gestion des ressources humaines et des fonds qui lui sont confiés.

Le poste

CAPSO recrute des assistants familiaux sur le Département du Rhône pour janvier 2027.

L'assistant familial sera en charge :

- d'assurer un accueil bienveillant en permanence (7J/7 et 24H/24), à son domicile, de deux enfants confiés. Accueil temporaire d'un 3eme enfant possible.
- de proposer un un environnement stable, propice à l'équilibre et au bien-être physique et moral du ou des enfants placés à son domicile, au sein de sa famille.
- de contribuer à son épanouissement physique éducatif et psychologique en prenant en compte les besoins particuliers de chaque enfant.
- d'être, lui mais également sa famille, un repère affectif pour l'enfant.

L'assistant familial n'est pas seul pour mener à bien les projets concernant l'enfant .Au sein des services du Pôle Rhône de CAPSO, il fait partie d'une équipe éducative pluridisciplinaire (professionnels éducatifs, psychologue, chef de service...) qui l'accompagne, suit le développement de l'enfant sur le plan psychologique et éducatif et mène un travail avec les parents de l'enfant. L'assistant familial est attaché à l'une de nos MECS du territoire, des activités ou autres accompagnements pour les enfants peuvent être pensés mutualisés avec les MECS.

Il respecte le secret professionnel, le devoir de réserve et de neutralité (non jugement).

Au salaire s'ajouteront des indemnités d'entretien ainsi que des allocations versées pour l'enfant (habillement...).

Les assistants familiaux bénéficient d'avantages fiscaux importants du fait d'abattements fiscaux calculés en fonction du nombre de jours de garde de l'enfant. Ainsi, la grande majorité des familles d'accueil ne sont pas sujettes à l'impôt sur le revenu.

Profil recherché

- Être si possible titulaire d'un agrément et du diplôme d'assistant familial.

- Nos équipes vous accompagneront dans le parcours vers l'agrément délivré par le Conseil Départemental et le diplôme, si ce n'est pas le cas.
- Disposer d'un logement compatible avec le projet d'accueil (1 chambre/enfant accueilli).
- Être mobile (permis + voiture pour les déplacements de l'enfant).

Détails sur le poste

LOCALISATION

Saint-Martin-en-Haut, Auvergne-Rhône-Alpes, France

CONTRAT

CDI - Temps plein